

trophée

FINIE LA TAXATION, PLACE À L'ÉVALUATION

Le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC) a dispensé début février une journée de formation à l'attention des évaluateurs romands, afin de permettre à chacun de se perfectionner dans le domaine.

Texte et photos de Vincent Gillioz

Les mesures doivent être prises de manière précise et normée afin de pouvoir attribuer les points aux trophées.



La journée de formation dispensée par le CIC s'est déroulée la veille de la traditionnelle taxation des trophées – désormais évaluation – aux Ponts-de-Martel (NE) le 2 février dernier. Trente personnes des cantons romands ont participé à la rencontre dans le but de parfaire leurs connaissances sur les trophées, et d'adopter une méthode de travail compatible avec le système du CIC. Celui-ci a pour vocation de standardiser la manière de travailler. Les participants à la formation, tous rompus à l'exercice, ont obtenu à l'issue de celle-ci un certificat d'aptitude, qui leur permet de travailler directement via le site internet du CIC, et d'alimenter une base de données internationale relative à l'état de la faune.

Plateau de choix

Alain Ranson, président de la Commission belge des trophées et membre de la délégation belge du CIC, Arno Wimpffen, directeur général adjoint du CIC et membre de la délégation autrichienne, ainsi que Sebastian Winkler, directeur général du CIC, étaient présents pour l'occasion. Quelques amis belges ont profité de cette occasion pour suivre ce cours riche et dense. Le projet a été mis en place par Thierry de Loriol, président de la délégation suisse du CIC, qui a souhaité proposer aux évaluateurs rencontrés l'année précédente une occasion de parfaire leurs connaissances. Il a notamment bénéficié du soutien de Mélanie Burgener, responsable des trophées pour la Fédération valaisanne des sociétés de chasse, ainsi que de celui d'Albert Salamin, président de la Commission intercantonale des trophées.

Pourquoi évaluer

Au-delà de la fierté que peut procurer le prélèvement d'un gibier coiffé d'un trophée d'exception, l'évaluation des trophées a plusieurs objectifs : d'abord la conservation des espèces, puisque suivre l'évolution des populations animales sur des bases standardisées, et donc scientifiques, contribue à la connaissance des espèces. La mesure des trophées permet encore d'établir des programmes de gestion de la faune sur des bases solides, notamment préserver les individus reproducteurs et la diversité génétique. La valorisation économique est également une raison d'évaluer les trophées. Dans certaines régions, par exemple d'Afrique, la chasse sportive est une activité économique importante, et la mesure des trophées peut attirer des chasseurs, générer des revenus pour les communautés locales et la conservation de la faune.

Formation reconnue

Apprendre à évaluer des trophées selon des critères internationaux permet encore de renforcer la crédibilité des évaluateurs, tant auprès des chasseurs que du grand public. L'évaluation est ainsi un moyen de démontrer aux détracteurs de la chasse que ses adeptes font leur travail avec le sérieux requis par une grande organisation internationale. Chaque évaluateur a reçu lors de sa formation un classeur qui comprend le manuel du CIC, ainsi que des fiches de mensuration pour chacune des cinq espèces abordées (chevreuil, cerf, sanglier, bouquetin et chamois).

La journée s'est déroulée en deux temps, avec une matinée théorique centrée sur les espèces et les méthodes de mesures. Puis un après-midi dédié à la pratique durant lequel les participants ont travaillé par équipes, et chacune a évalué deux trophées de chacune des cinq espèces au programme.

Qui est le CIC ?

Le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier est l'organisation faïtière mondiale de la chasse et une des plus anciennes organisations de protection de la nature. C'est une organisation internationale non gouvernementale et apolitique, dont l'objectif est de défendre la chasse et préserver la faune et la flore sauvage par la promotion d'une exploitation durable des ressources de la nature.

Fondé en 1928 à Paris, son siège se situe aujourd'hui à Budapest en Hongrie. Le CIC compte plus de 1800 membres dans près de 90 pays qui s'engagent tous pour la chasse et la protection de l'environnement. Le CIC compte quelque 40 délégations nationales, dont la délégation suisse, forte de 160 membres.

Journée appréciée

De l'avis de tous les participants, cette formation a été très appréciée et chacun a pu acquérir de nouvelles connaissances. Certains ont relevé la nécessité de s'habituer au nouveau formulaire, différent des usages selon les cantons. Mais tous ont reconnu que s'agissant d'un perfectionnement, les acquis de cha-

cun pouvaient être valorisés à bon escient grâce à cette mise à jour.

Les discussions et échanges ont été bon train durant les travaux pratiques et des précisions bienvenues ont pu être apportées. « La nature ignore les normes, et il faut parfois être capable d'interpréter des détails » a souligné Alain Ranson, qui n'a pas manqué de constater le ni-

veau déjà élevé de tous les participants. Il a encouragé les évaluateurs à toujours travailler à trois, afin de justement éviter les erreurs d'interprétation, et de toujours entrer les données des trophées évalués dans la base de données du CIC pour la nourrir. ■

Albert Salamin, président de la Commission intercantonale des trophées, a participé à la journée de formation du CIC.



Mise en pratique

L'évaluation des trophées romands s'est déroulée le lendemain de la formation du CIC. Les évaluateurs ont ainsi pu profiter de leurs nouveaux acquis pour leur tâche. La Commission intercantonale des trophées, fondée en 1999, opérait pour la vingt-cinquième fois cette année. Jean Fournier, qui l'a présidée durant dix-sept ans, était présent pour l'occasion.

Pascal Pittet, président de Diana Romande, s'est exprimé et a notamment remercié Gilles Walder, président de la Fédération des chasseurs neuchâtelois, en charge de l'organisation avec Christian Luthy. « Tout a été pensé dans les détails. Un très bon travail a été accompli et nous garderons un excellent souvenir de cette journée en terres neuchâteloises. » Il a complété son discours en rappelant que « la formation continue des chasseurs doit rester, pour les personnes qui occupent des fonctions dirigeantes, un objectif permanent » et salué les nouveaux évaluateurs accrédités par le CIC : « Grâce à vous, tous les participants repartiront riches de nouvelles connaissances, et motivés de les mettre à profit lors des prochaines rencontres d'évaluation. »

Classement intercantonal

Chamois mâle : 1. VD, 2. VS, 3. VS

Chamois femelle : 1. JU, 2. VD, 3. VS

Chevreaux : 1. VD, 2. VS, 3. VD

Cerf : 1. VD, 2. VD, 3. VD

Sanglier : 1. JU, 2. JU, 3. NE

Têtes bizarres : 1. cerf VS, 2. chamois femelle VS, 3. chamois mâle JU

Les lauréats sont récompensés par leurs fédérations respectives lors de leur Assemblée des délégués.